

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2016

EGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4064)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 16

présenté par

M. Nilor, M. Asensi, M. Azerot, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho,
M. Charroux, M. Chassaigne, M. Dolez, Mme Fraysse, M. Marie-Jeanne, M. Sansu et M. Serville

ARTICLE 4

À la dernière phrase de l'alinéa 6, après le mot :

« culturel, »

insérer les mots :

« d'implantation des entreprises ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à doter les Territoires et Départements d'Outre -Mer d'un réel développement économique.